

UN LIEU D'ACCUEIL ET D'INSERTION : CAFES

À une trentaine de kilomètres de Grenoble sur un plateau balayé par les vents, La Mure compte environ 5000 habitants. Pendant plusieurs décennies, le plateau a vécu grâce à la mine qui a définitivement fermé ses portes en mars 1997. Sans moyen de locomotion, un habitant du plateau se retrouve très vite isolé car les transports en commun sont insuffisants.

CAFES - Convivialité, Accueil, Formation, Expression, Solidarité - est une association créée en Juin 1992 par des partenaires institutionnels (commission locale d'insertion, commune de La Mure, ANPE, organismes de formation (GRETA) ou d'orientation pour les jeunes (PAIO), centre d'hébergement de Corps) pour être un lieu de formation et d'insertion pour les personnes percevant le revenu minimum d'insertion.

Une des priorités est l'accueil et les personnes accompagnées par l'association l'apprécient « *on y est reçu comme on est, où que l'on en soit, sans se faire jeter* ». En continu sur la semaine, toute personne peut venir faire toute demande, elle y est accueillie, écoutée, accompagnée et si nécessaire orientée vers d'autres partenaires, avec toujours la proposition de revenir faire le point.

Outre un soutien dans le suivi des démarches administratives, CAFES propose des ateliers (bois, code, couture, broderie, alphabétisation...). Pour beaucoup, surtout des femmes, c'est l'occasion de rompre avec un isolement très pesant. Mme B est heureuse de dire qu'elle « *connait presque tout le monde* » et apprécie ici « *le va-et-vient permanent d'échanges et la chaleur humaine des femmes* ». D'une manière générale, tous les ateliers sont l'occasion de se retrouver, parfois de partager un gâteau confectionné par l'une ou l'autre, mais aussi d'échanger de manière informelle et se donner de bons tuyaux.

Dans une région où il est si difficile de se déplacer en transports en commun, de nombreuses personnes souhaitent passer leur permis de conduire. Mais les cours de code proposés par les écoles de conduites ne sont pas toujours accessibles à ceux qui ne maîtrisent pas bien la lecture et l'écriture du français ou qui ont besoin d'un rythme plus lent pour intégrer toutes ces

règles. CAFES a donc organisé des **cours de code** adaptés.

Une bénévole a proposé un **atelier cuisine** : les personnes pouvaient venir confectionner leur repas ensemble moyennant 5 francs et l'emmener chez elles. Puis elles ont voulu prendre leur repas en commun, un jour puis deux dans la semaine et enfin tous les jours, ce qui a permis l'embauche d'une personne aujourd'hui en contrat de travail aidé (CEC). Très vite les ouvriers des chantiers sont venus. Ces temps communs sont devenus des temps de rencontre ouverts à toute personne souhaitant manger avec d'autres pour une somme modique (10 frs).

En 1995, un **atelier bois** animé par un professionnel s'est créé à la demande des personnes qui souhaitaient faire du petit bricolage et des réparations pour leur appartement, emprunter du petit matériel (tréteaux...). Cet atelier réparation s'est transformé petit à petit en atelier bois, suite à une opportunité d'achat de machines à bas prix. Dans ce cadre, les personnes ont l'occasion de réaliser des objets artisanaux pour elles-mêmes ou pour la vente.

Les ateliers se font et parfois se défont au gré des demandes des personnes. Mais la question aujourd'hui est de savoir comment passer d'une situation de « consommateur » d'un atelier (qui correspond à une étape) à une situation d'acteur dans un projet. La directrice a saisi une opportunité en juin 97 : faire réaliser par l'atelier couture les costumes d'un spectacle des quatrièmes du collège. Il a fallu bousculer les habitudes et travailler avec une échéance courte. Les femmes ont été invitées au spectacle et remerciées publiquement. Le pas de « faire pour soi » à « faire pour d'autres » a été franchi. Il peut être l'occasion d'enclencher une dynamique nouvelle ; il aura permis au groupe de participer à un projet porté par le collège.

Des chantiers ont permis à des personnes en difficulté d'insertion de se remettre en route. Ils bénéficient pour cela de contrats de travail aidés par l'État. « *Quand je suis arrivé, j'étais en état d'urgence* » dit M. P. qui a participé à des chantiers et à l'atelier bois. M. G.C. aime à dire « *je suis cuisinier et j'ai fait des chantiers en maçonnerie* ». Ils ont trouvé à CAFES « *accueil, sympathie et soutien moral* ».

Avec le temps la population de La Mure, témoin de la qualité du travail effectué, change son regard sur les personnes. « *L'autre jour une dame m'a dit : à CAFES ils sont sérieux* », nous raconte un homme ayant effectué plusieurs chantiers. Signe de cette reconnaissance, des demandes de petits travaux émanant de particuliers arrivent à l'atelier bois.

Pour les personnes en quête d'insertion professionnelle, « *CAFES a été une étape* », un moment essentiel, qui les a remis en route « *J'aurai pas pu faire ça dans une entreprise privée* ». Pour certains cette période est derrière eux « *maintenant j'ai envie d'autre chose* » Mais ils se heurtent aux difficultés à trouver un emploi « non aidé » : « *c'est bien d'être dans les associations, avoir du travail ce serait mieux* », en ce sens CAFES se sent impuissant, et faute de perspectives de « sortie par le haut » les risques de retomber dans les difficultés dont ils se sont sortis sont grands.

Une supervision a été mise en place avec un psychologue, en soutien à l'équipe d'animation (10 bénévoles, 2 salariés à mi-temps, 4 personnes en

contrat aidé). Elles permettent d'exprimer les questions soulevées par l'accueil et l'accompagnement, mais elles sont aussi le lieu où se règlent les incompréhensions et les tensions qui naissent entre salariés et bénévoles.

Aujourd'hui, le conseil d'administration de l'association se demande si ces contrats de travail aidés par l'État sont vraiment une aide pour la personne. L'objectif de déboucher sur un « vrai » travail est rarement atteint. Les effets pervers de ces contrats ne sont-ils pas supérieurs aux bénéfices que les personnes peuvent en tirer ?

Mr G.C. dans une intervention devant des travailleurs sociaux à Grenoble, a souligné combien il lui avait fallu de temps pour petit à petit dépasser ses difficultés. « Quand je suis arrivé à CAFES, je sombrais. Et là, c'est reparti, tout doucement, mais c'est reparti. Tout allait doucement, pas vite. » Le temps des personnes n'est souvent pas celui des institutions et des dispositifs. Comment les concilier au bénéfice de la personne ?

Mots clés : Insertion sociale et professionnelle, femme, dynamique de groupe, accompagnement social, insertion sociale, atelier relais, animation socio-culturelle

Contact : Cécile JAVOY, directrice, Mme IDELON, coprésidente, CAFES, 8, rue Magdeleine, 38350 LAMURE.
Tél. : 33 (0)4 76 30 94 42

Rédacteur : Laurence POTIÉ, 1997/09

Producteur : Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion, 18, rue d'Enghien, 69002 LYON. Tél. : 33 (0)4 72 77 50 15
